

n° 386

Septembre 2024

« L'honnêteté n'a aucune imagination, alors que la filouterie déborde de ressources. »

GRIETTE Olivier



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie@chartainvilliers.fr internet : www.chartainvilliers.fr



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

INVITATION

BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE CLOCHE DE L'ÉGLISE DE CHARTAINVILLIERS

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 A 14h30

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur auquel les habitants sont conviés



Nous avons le plaisir de vous convier à la Bénédiction de la nouvelle cloche de notre Eglise qui se déroulera en présence de l'Abbé Charbonnel mardi 17 septembre à 14h30

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Mairie dans le jardin de l'Eglise.

Comme annoncé, la cloche de l'Eglise, baptisée « Marie-Claudine » est fêlée et nous devons la remplacer. Cette cloche qui accompagne la vie de notre commune depuis 1874 va donc être remplacée.

Pour rappel, l'Eglise de Chartainvilliers a été autorisée en mai 1518. Elle a été réédifiée en 1691 par Madame de Maintenon, avec quelques pierres provenant du chantier interrompu de l'aqueduc.

Le 17 septembre 2024 nous vivons une nouvelle page de l'histoire locale de Chartainvilliers et nous espérons que vous serez nombreux à venir assister à cette cérémonie.

Chers Carnutes, petits et grands, prenez part à notre opération habituelle

« Nettoyage de Rentrée »

samedi 21 septembre 2024 de 10h à 12h

pour découvrir ou redécouvrir votre village en même temps que de participer à une action citoyenne et écologique pour le ramassage des déchets, dans la bonne humeur ! Votre participation est attendue, un grand merci par avance.



Equipes de choc en 2023

Nos rendez-vous

10 h : rassemblement sur le parking de l'école pour la dotation en gants et sacs. Se munir d'un gilet réfléchissant, de baskets ou de bottes.

A partir de 11h30 : verre de l'amitié salle polyvalente.

Inscriptions avant le lundi 9 septembre

en précisant votre nom, le nombre d'adultes et enfants

Auprès de Dominique Lejeune Adj. au Maire 06 85 55 68 03 ou mairie@chartainvilliers.fr

L'après-midi, les participants pourront se rendre avec leur propre véhicule place des Epars à Chartres pour visiter le Village du Développement durable et assister à un spectacle à 14h





Le week-end du 31 août et 1er septembre a été chargé en animations.

Le feu d'artifice du 31 août, après bien des inquiétudes, du fait de la météo du matin, a finalement pu être tiré normalement la soirée étant beaucoup plus agréable. Les spectateurs étaient nombreux à avoir répondu présents pour assister à ce spectacle. Nous avons assisté, aux dires des personnes présentes, à un très beau spectacle. Merci à tous et merci également à l'artificier qui a su nous concocter ce moment festif.

Autre point fort du week-end, le videgreniers du Comité des fêtes de Chartainvilliers. La météo a été clémente tout au long de cette journée et de nombreux badauds ont pu déambuler le long des différents stands. Les exposants étaient moins nombreux que les années précédentes, peut-être du fait de la date avec la rentrée scolaire.

Félicitations à l'équipe du Comité des Fêtes pour la réussite de cette journée.



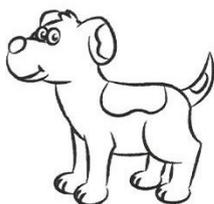
VIVRE ENSEMBLE

Propreté du village :

L'entretien des trottoirs est une obligation qui incombe aux habitants de la commune. Trop de trottoirs ne sont pas dégagés dans la commune .

De plus, les habitants sont tenus de procéder à l'élagage de leurs haies et arbres de façon à ne pas gêner la visibilité et la circulation des véhicules et des piétons.

Les trottoirs sont faits pour les piétons, pas pour les voitures. Merci de penser à eux.



Vos animaux domestiques :

Plusieurs points de distributions de sacs canins et plusieurs poubelles sont à votre disposition dans la commune. Pour le bien-être de tous, merci de les utiliser et de ne pas laisser les déjections de vos chiens au sol.

Il est interdit de laisser divaguer vos chiens sous peine de contravention.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Nous vous rappelons que l'identification des chats est obligatoire.

La mairie est adhérente à la fourrière départementale d'Amilly qui est donc habilitée à récupérer les animaux en divagation sur la commune.

Nuisances sonores :

Pour les particuliers : les bruits de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants

*les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

* les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

*les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Pour les professionnels : les bruits relatifs à leur activité professionnelle doivent cesser entre 20h et 7h ainsi que les dimanches et jours fériés

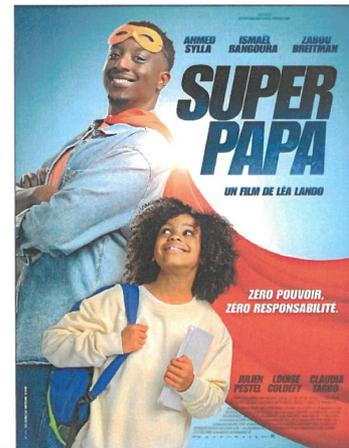
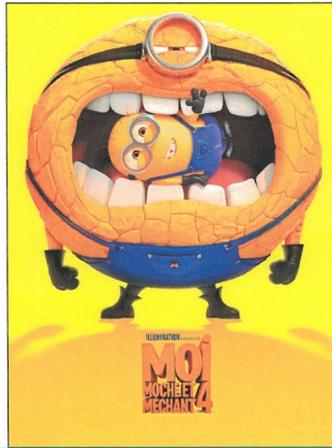
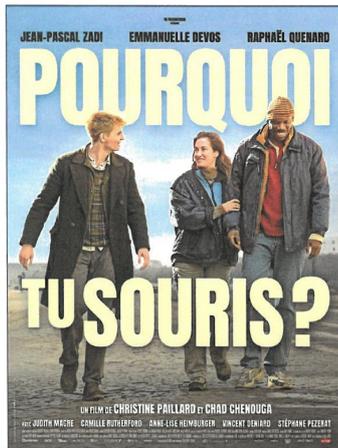


Déchets végétaux :

Nous vous rappelons que les feux de déchets végétaux sont strictement interdits. La benne à végétaux est encore sur le parking de l'école jusqu'à fin Novembre.

Merci de n'y jeter que les tontes de pelouse et mauvaises herbes, les fleurs coupées, les feuillages et les branchages ayant un diamètre inférieur à 50mm.

Pour le reste vous devez vous rendre en déchetteries



Cinémobile MAINTENON
vendredi 13 septembre

► Place Aristide Briand

16h00

18h00

20h30



Centre Cinéma Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat.

Plein tarif 6,20 euros Renseignements :
Tarif réduit 4,50 euros 02 47 56 08 08 / cinemobile.ciclic.fr

une action **ciclic**

Assemblée Générale

Vendredi 20 Septembre 2024

Salle polyvalente de Chartainvilliers
20h30



Venez nombreux !!

Avec vos idées et votre bonne humeur..

**Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux bénévoles
au sein du comité.**

N'hésitez pas à venir à notre rencontre.



Instagram



facebook

comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net

07 63 09 14 86

